

# Note de présentation brève et synthétique – Compte Administratif 2024

## 1. Le contexte d'exécution du budget 2024

L'année 2024 a vu se poursuivre la séquence difficile que connaissent les collectivités et plus largement les différents acteurs de la vie économique et les ménages : crise sanitaire, guerres, inflation.

L'inflation, pour l'année 2024, est revenue à 2% après des taux de 4,9% en 2023 et 5,2% en 2022.

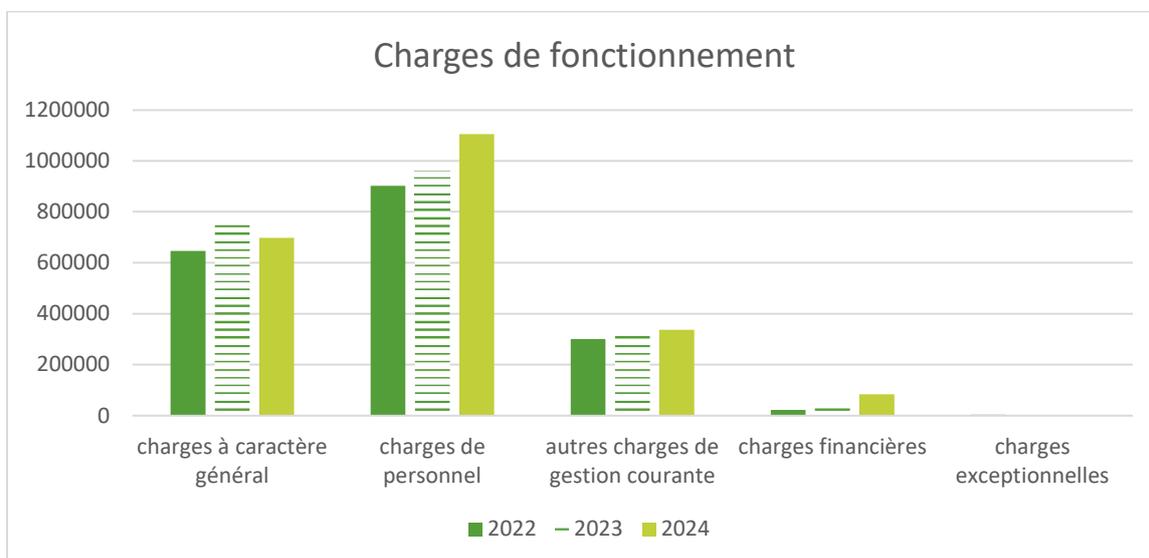
L'exercice 2024 prend également en compte des éléments spécifiques à la commune tels que l'impact en fonctionnement de la hausse des coûts de l'énergie, les coûts de remplacement de plusieurs agents en absence de longue durée, des coûts de réparation à la suite de la grêle de 2022 et en investissement la fin du remboursement à la CCPN de la réhabilitation de l'ancienne décharge et les travaux de l'Espace Terre d'Envol.

## 2. La structure du compte administratif 2024

Globalement, le volume de réalisation des dépenses du budget de la Commune a fortement diminué de 29.74% par rapport à 2023. Cette situation s'explique essentiellement par le remboursement des travaux de réhabilitation de l'ancienne décharge pour près de 3 M€ en 2023. Le volume des recettes est lui aussi en baisse de 19.10% qui s'explique par le reversement des subventions pour les travaux de réhabilitation de l'ancienne décharge de la CCPN.

### 2.1. La section de fonctionnement

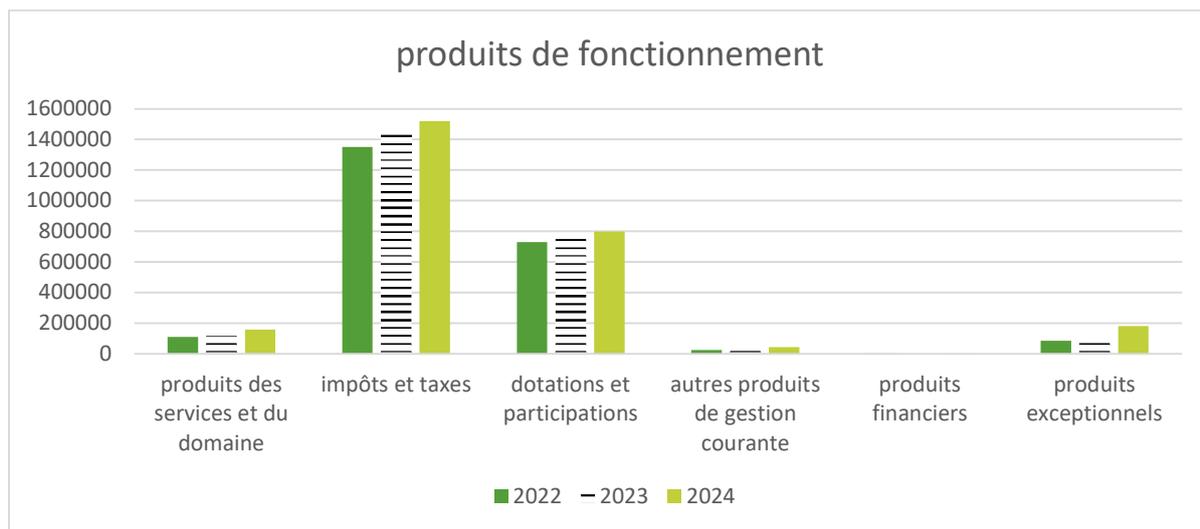
La section de fonctionnement retrace la vie courante des services de la collectivité. Elle a évolué de 6.4 % par rapport à l'année précédente. Ce sont essentiellement les autres charges de gestions courantes et les charges de personnel qui sont en progression en raison de l'inflation d'une part et de l'augmentation des charges, la création d'un nouveau poste à l'accueil et le remplacement de plusieurs absences de longue durée.



L'évolution des charges à caractère général (fournitures électricité, gaz, alimentation...) a été limitée grâce aux efforts de rationalisation des usages. Les charges de personnel ont progressé notamment en raison de la hausse des charges, la création d'un nouveau poste à l'accueil et à des heures de remplacements compensés par des remboursements d'indemnités journalières. Les charges financières sont en légère hausse car la collectivité a contracté de nouveaux emprunts pour 800 000 € et un de 400 000 €, à court terme, remboursable en 2026, dans l'attente du versement de subventions.

Au 31 décembre, les effectifs de la collectivité sont à 27.48 équivalents temps plein. Ils sont donc en légère hausse par rapport à l'année écoulée.

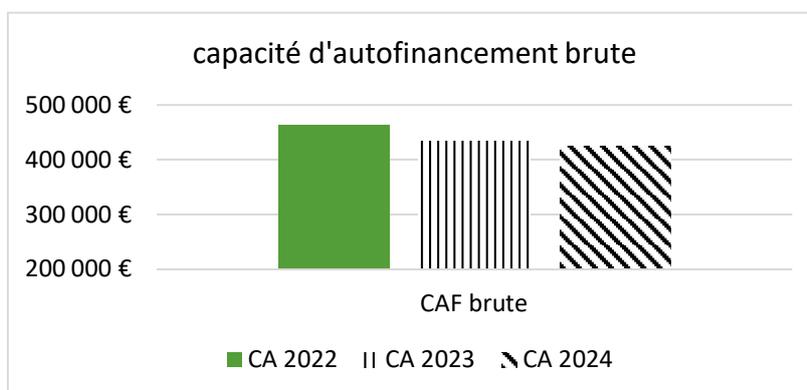
Les charges brutes de personnel s'élèvent à 1 104 849.85 €. Il faut déduire 118 655.15 € de remboursements (maladie...) soit des charges nettes de 986 194.70 €.



Les produits de services sont en légère hausse par rapport à 2023 grâce notamment à une importante vente de bois en 2024. Les impôts et taxes sont aussi en hausse avec une hausse légale des bases et des taux légèrement réévalués en 2024. Les dotations quant à elles progressent aussi grâce à la hausse des compensations d'exonérations des taxes foncières des locaux professionnels.

## 2.2. La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement brute mesure l'épargne que la collectivité arrive à dégager pour financer ses projets d'investissement.

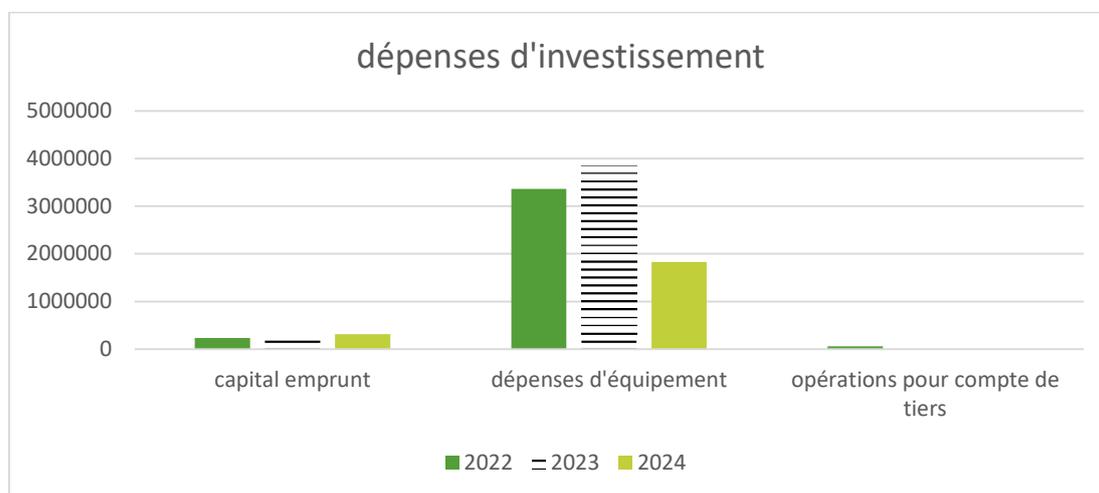


Les efforts évoqués pour la maîtrise de l'évolution de la section de fonctionnement permettent de maintenir un niveau satisfaisant de CAF brute un peu au-dessus des 400 k€. Elle représente près de 15.02% des recettes réelles de fonctionnement en 2024.

## 2.3. La section d'investissement

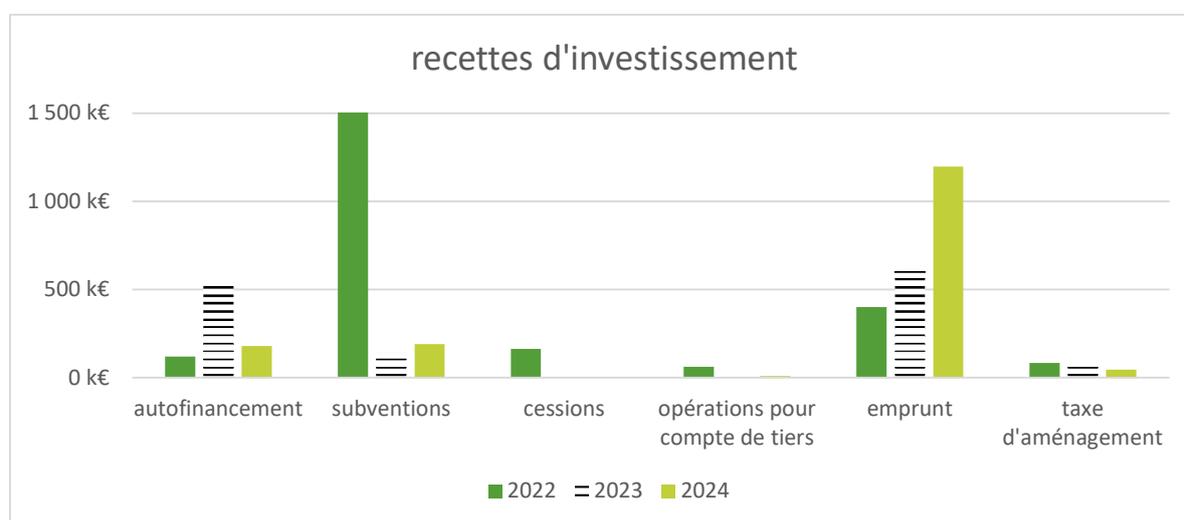
Le projet de création de l'Espace Terre d'Envol est géré sous forme d'autorisation de programme, dans l'opération 478, en raison de son caractère pluriannuel. L'état d'avancement est présenté dans le tableau ci-dessous :

	Réalisations au 31/12/22	Réalisations au 31/12/23	Réalisations au 31/12/24	2025
478 – Programme centre-bourg	42 840 €	456 749 €	1 451 963 €	234 885 €



Les investissements 2024 sont essentiellement concentrés sur la fin du remboursement des travaux de l'ancienne décharge à la CCPN et les travaux de la création de l'espace Terre d'Envol.

Les recettes d'investissement sont présentées dans le graphique ci-après. Il est à noter qu'il y a un décalage entre la réalisation d'un projet et l'encaissement des subventions. En effet, elles sont perçues en grande majorité une fois les factures acquittées.



La commune a dégagé un autofinancement plus faible qu'en 2023. Les subventions 2022 sont faussées par le reversement par la CCPN des subventions perçues pour les travaux de réhabilitation de la décharge. En 2024, les subventions reçues sont essentiellement pour la création de l'Espace Terre d'Envol, et un solde du CTM.

## 3. L'endettement

Au 31 décembre 2024, la dette de la collectivité s'élève à 3 144 669 € pour 9 emprunts classiques dont 2 à taux variables indexé à l'Euribor et 14 auprès de TE64.

La capacité de désendettement de Bordes (encours/CAF brute) est de 7.41 ans (limite à ne pas dépasser : 12 ans).

L'encours de la dette, atteint un montant important à cause notamment d'un emprunt court terme de 400 k€ réalisé en 2024 et remboursable en 2026 dans l'attente du versement des subventions et du FCTVA de l'espace Terre d'Envol.

Le montant des annuités en 2024 a représenté 13.83 % des recettes réelles de fonctionnement.

L'ensemble de la dette de la collectivité est classé A1 dans la typologie Gissler<sup>1</sup>, cela signifie qu'elle n'est pas à risque.

En 2024, 4 nouveaux emprunts ont été souscrits :

500 000 €	20 ans	3.76 %
230 000 €	20 ans	3.59 %
66 853 €	13 ans	0.75 %
400 000 €	2 ans	3.68 %

## 4. La présentation consolidée

En plus de son budget général, la collectivité a deux budgets annexes ayant pour objet de suivre la production photovoltaïque de la toiture de l'école maternelle et l'avancement du lotissement Mérillon.

Présentés de manière consolidée, les budgets de la collectivité permettent d'avoir une vision plus complète de sa situation financière.

CA 2024	Budget Général	Budget Revente électricité	Budget Lotissement Mérillon	Total
Investissement résultat	-324 917,11	-3 737,08	-158 829,93	-487 484,12
Dépenses	5 983 442,09	13 394,04	176 205,09	6 173 041,22
Recettes	5 658 524,98	9 656,96	17 375,16	5 685 557,10
Fonctionnement résultat	516 914,17	-3 579,69	58 886,90	572 221,38
Dépenses	2 433 650,69	7 034,61	193 855,25	2 634 540,55
Recettes	2 950 564,86	3 454,92	252 742,15	3 206 761,93
<b>TOTAL</b>	<b>191 997,06</b>	<b>-7 316,77</b>	<b>-99 943,03</b>	<b>84 737,26</b>

<sup>1</sup> L'information est disponible sur l'annexe du budget